



La Banque de Technologies pour des Pays les Moins Avancés établie par l'Assemblée Générale

Communiqué de Presse

L'Assemblée Générale des Nations Unies à New York a officiellement établie la Banque de Technologies en faveur des Pays les Moins Avancés. Cette nouvelle institution des Nations Unies est perçue comme une réalisation importante pour le développement de la science, de la technologie et de l'innovation dans les pays les plus vulnérables au monde.

La Banque de Technologies est destinée à aider les Pays les Moins Avancés à renforcer leurs capacités en matière de science, de technologie et d'innovation, à favoriser le développement d'écosystèmes d'innovation à l'échelle nationale et régionale—lesquels seront susceptibles d'attirer des technologies extérieures et de générer la recherche domestique— et à convoyer ces avancées sur le marché.

«Les pays les plus vulnérables au monde ne peuvent pas éradiquer la pauvreté, parvenir à un développement durable et renforcer leurs capacités de résilience sans l'élargissement de leurs bases scientifiques et technologiques. Ils ont besoin d'une utilisation efficace des technologies pour pouvoir franchir plusieurs étapes dans leur processus de développement afin d'atteindre les objectifs fixés par le Programme d'Action d'Istanbul et du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030 », a déclaré M. Gyan Chandra Acharya, Haut-Représentant et Secrétaire Général Adjoint pour les Pays en Développement Sans Littoral et les Petits États Insulaires en Développement.

«La communauté internationale a la responsabilité de s'assurer à ce que ces nations soient appuyées dans leurs efforts visant à renforcer leurs capacités scientifiques, technologiques et innovatrices afin d'éradiquer la pauvreté, d'accélérer les transformations structurelles et de renforcer leurs capacités de résilience. La création de la Banque de technologies est un jalon important dans ce cheminement que mon bureau a constamment soutenu. Je remercie le Gouvernement de la Turquie d'avoir hébergé la Banque et appelle le Gouvernement de la Turquie et tous les partenaires au développement d'apporter des niveaux de soutien durables and engagés pour son opérationnalisation effective. »

La Résolution A/71/L.52, adoptée aujourd'hui par l'Assemblée Générale des Nations Unies, établit officiellement la Banque de Technologies, reconnaissant «l'importance d'améliorer la base de recherche scientifique et d'innovation des Pays les Moins Avancés et de favoriser la mise en réseau des chercheurs et des instituts de recherche, et d'aider les Pays les Moins Avancés à accéder et à utiliser des technologies essentielles et appropriées », tout en « s'appuyant sur des initiatives bilatérales, un soutien coordonné des institutions multilatérales, y compris les entités compétentes du système des Nations Unies, telles que le Mécanisme de Facilitation de la Technologie et le secteur privé. »

La Banque de Technologies sera financée sur des contributions volontaires des États Membres et d'autres acteurs, y compris le secteur privé et les fondations. La Banque de Technologies sera opérationnelle l'année prochaine avec son siège domicilié en Turquie.

La Banque de Technologies vise à aider les Pays les plus vulnérables au monde à renforcer leurs capacités nationales et régionales dans les domaines des politiques liées aux droits de propriété intellectuelle et à la technologie et à faciliter le transfert de technologies selon des

modalités et à des conditions convenues d'un commun accord, et à accélérer l'intégration des Pays les Moins Avancés dans l'économie basée sur le savoir.

Cette initiative a été soutenue par le Bureau des Nations Unies du Haut Représentant pour les Pays les Moins Avancés, les Pays en Développement Sans Littoral et les Petits États Insulaires en Développement depuis 2011, date à laquelle le Programme d'Action d'Istanbul pour Pays les Moins Avancés a été adopté. Le Programme d'Action d'Istanbul a appelé à la création de la Banque de Technologies comme une nouvelle institution des Nations Unies et cet objectif a été réaffirmé en 2015 par le Programme d'Action d'Addis-Abeba et par l'Objectif 17 de Développement Durable.

Banque de technologies, veuillez contacter : M. Americo Zampetti - zampetti@un.org

Contact média: Mme. Louise Stoddard - Stoddard@un.org

Site Web: <http://unohrls.org/technologybank/>